



13^{ème} législature

Question N° : 96409	de M. Roubaud Jean-Marc (Union pour un Mouvement Populaire - Gard)	Question écrite
--------------------------------	---	----------------------------

Ministère interrogé > Éducation nationale, jeunesse et vie associative	Ministère attributaire > Éducation nationale, jeunesse et vie associative
--	---

Rubrique > enseignement maternel et primaire	Tête d'analyse > pédagogie	Analyse > apprentissage de la lecture
--	--------------------------------------	---

Question publiée au JO le : **21/12/2010** page : **13641**

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur l'apprentissage de la méthode syllabique dans tous les établissements scolaires de classe préparatoire (CP). La Grande-Bretagne a, depuis dix ans, mis en oeuvre cette méthode après avoir constaté de nombreuses difficultés de lecture auprès des écoliers britanniques et a donc choisi de défendre l'utilisation de la méthode syllabique après avoir réalisé des expérimentations plus que concluantes. Réalisée en 2009 par l'OCDE, une enquête révèle des résultats mauvais pour la France, notamment en lecture ; les élèves français sont loin derrière les élèves coréens, finlandais, belges ou polonais. En France les inégalités se creusent, on a de plus en plus d'élèves qui éprouvent de très grandes difficultés à apprendre à lire à l'école. Des centaines de milliers de jeunes sortent du système scolaire sans savoir lire ni écrire correctement, 15 % le quittent en étant totalement illettrés. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer dans quel délai il envisage de mettre en place une telle méthode.